



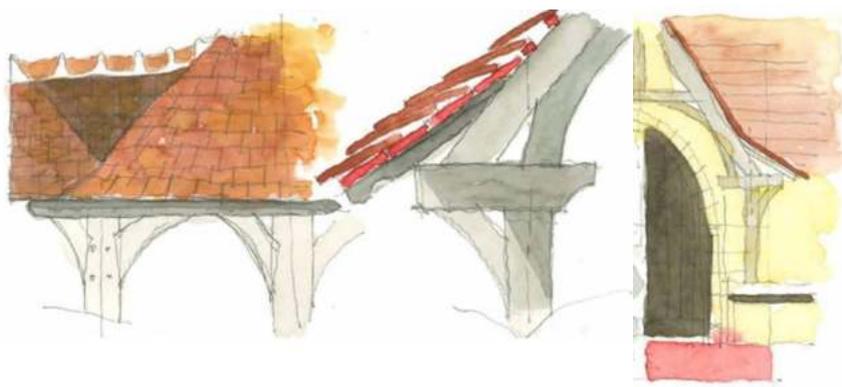
Marcilly en Gault

Bulletin Municipal

AVRIL 2024

RESTAURATION DE L'EGLISE

la deuxième tranche est lancée !



J. Girard
arch.

LE BULLETIN TOUT **EN COULEURS** EST SUR LE SITE

<https://www.marcilly-en-gault.fr>



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

9 JUIN 2024



VOTER :

UN DEVOIR CITOYEN

LE MOT DU MAIRE.....P-3

LA VIE COMMUNALE.....P-4 à 11

Conseil municipal du 10 janvier 2024

Conseil municipal du 16 février 2024

Ciné goûter des seniors

PLUI (Plan Local d'Urbanisation Intercommunal)

Ah! Les chats!

Travaux dans la commune

Information fibre

Quelle eau buvons nous ?

VIE SCOLAIRE.....P-12

VIE ASSOCIATIVE.....P-13 à 17

Les associations

Les Randonneurs marcillygaultais Randonnée de printemps

Association communale de pêche à la ligne

Théâtre Groupe artistique de Marcilly en Gault

Vie et Santé Loisirs créatifs

Tennis de table

Lectures partagées

QUI FAIT QUOI À MARCILLY?.....P-18 à 19

ÉTAT CIVIL, AGENDA.....P-19

CONTACTS UTILES.....P-20

DIVERS.....P-21 à 22

Nouveau broyeur

Appel à dons

Smictom Trions bien

Collages artistiques

MASSIF FORESTIER DE SOLOGNE

MASSIF À RISQUE.....P-22 à 23

AU FIL DES BULLETINS.....P-24



Taille de Printemps
Au Clos des Etourneaux



ELECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024

QUI FAIT QUOI ? QU'EST-CE QU'UN «EURODEPUTE» ?

A Marcilly, nous sommes un petit village gaulois de 770 habitants et nous allons nous exprimer dans un assemblage de 27 Nations regroupant plus de 447 millions de citoyens. Notre voix permettra d'élire au suffrage direct (un seul tour) un des 81 eurodéputés français (sur 705 élus au Parlement européen). Qu'est-ce que je pèse dans cette élection ? Tout et rien !

N'oublions pas que notre démocratie – souveraineté exercée par le peuple - repose sur la participation de chaque citoyen-électeur. Nous devons défendre notre privilège comparé à d'autres régimes de par le monde ! **ALORS VOTONS**

Mais que comprendre dans cette cacophonie (réseaux sociaux, désinformation, démagogie, intérêts particuliers, manipulations étrangères, ...). L'équation pour trouver la solution adaptée à notre liberté, à notre équilibre économique, à la pauvreté à notre porte, au réchauffement climatique est assez complexe, pour ne pas dire impossible, à résoudre. Je n'ai pas entendu une seule proposition me permettant de satisfaire ma conscience ; alors j'irai voter en choisissant le représentant qui m'aura convaincue de sa bonne foi et de son implication dans son mandat d'eurodéputé à Strasbourg, Bruxelles, Luxembourg, ...

N'oublions pas qu'après la 2^{ème} guerre mondiale, certains hommes de bonne volonté ont imaginé une Europe fondée sur la **Paix**, le libre-échange. Traité de Rome en 1957 entre 6 Nations puis ralliement de 22 autres Etats (retrait regretté du Royaume Uni en 2020 !) et toujours une liste d'attente. Ce qui n'empêche pas la constitution de blocs (USA, URSS, Fédération de Russie, BRICS*, Pays du Sud, Monde musulman,) qui s'affrontent de plus en plus ouvertement. L'Union Européenne doit être un acteur crédible, écouté et déterminant dans la recherche d'un équilibre entre les tensions dans le monde.

C'est pourquoi, à notre échelle, nous devons participer à l'édification d'un ensemble démocratique, somme d'efforts collectifs, pour la Paix et la juste répartition des richesses créées.

Une raison de plus pour aller voter le 9 juin prochain.

Vive Marcilly en Gault, Vive la France, Vive l'Europe

Votre Maire, Agnès Thibault

N.B. :

- Afin de mieux appréhender la difficile édification de l'Union Européenne, n'hésitez pas à consulter les exposés et explications fournis sur Internet, une aide efficace pour comprendre.
- Participation du corps électoral aux élections européennes à Marcilly en Gault : en 2014 ; 50,15% en 2019 ; 61,12%
- *BRICS : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, et +

« Lorsque, dans la République, le peuple en corps a la souveraine puissance, c'est une démocratie » Montesquieu



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2024

Membres présents : 13

Agnès THIBAULT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlene BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absents excusés :

Patricia IBANEZ – a donné son pouvoir à Agnès THIBAULT

Annie MANDION – a donné son pouvoir à Thibault DAPREMONT

Madame le Maire ouvre la séance à 19h et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

COMMUNE

- Approbation du compte-rendu du 11 décembre 2023
- Echange sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en présence d'Alain DELARBRE
- Travaux route de Neung : demande de subvention auprès de l'Etat
- Point sur les travaux de l'église

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

COMMUNE

Compte-rendu du conseil municipal du 11 décembre 2023 : approbation à l'unanimité

Echange sur le PLUI en présence d'Alain DELARBRE, référent urbanisme pour la CCSE et ancien membre du comité de pilotage du SCot (Schéma de Cohérence Territorial). Cette nouvelle phase de travail est destinée à préparer une réunion avec le bureau d'études et la DDT (Direction Départementale des Territoires). Le conseil s'accorde sur une extension de 3 lots et exclut l'hypothèse d'un lotissement. La cartographie sera mise à jour par le cabinet d'urbanisme de la CCSE et, accompagnée du règlement d'urbanisme en cours d'élaboration (la philosophie du projet étant d'envisager le maximum de possibilités), sera transmise au conseil municipal, puis à la CCSE. D'autres étapes comme la consultation des PPA (Partenaires Publics Associés) devraient conduire à l'arrêt du PLUI en fin d'année.... Précisions : a priori pas de construction possible sur les hameaux car pas de continuité avec l'enveloppe urbaine ; une enquête aura lieu ultérieurement sur l'habitat dispersé.

Loi APER (Accélération de la Production d'Energies Renouvelables) du 10 mars 2023 : à charge pour les collectivités territoriales d'identifier des zones d'accélération (surnommées ZAEnR) pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables et de leurs ouvrages connexes. La commune de Marcilly est interpellée au même titre que les autres.....

Travaux route de Neung :

Une réunion publique destinée aux riverains a été organisée le 20 décembre 2023 avec le maître d'œuvre : la projection des plans sur grand écran a facilité les échanges.

2 modifications ont été apportées :

- rapprochement du plateau prévu, du croisement avec la rue du tramway (passage piétons inclus)
- création d'un trottoir à la demande de 2 riverains dont les habitations donnent directement sur la route, de manière à assurer une plus grande sécurité dans les manœuvres de sortie de voitures.

L'estimation des travaux s'élève à 180 646 € HT : entre la subvention de l'Etat qui pourrait se monter à 35 % de la somme, la participation du conseil départemental au titre des voies douces (70 000 €) et les amendes de police, resteraient à charge de la commune les 20 % obligatoires, soit 36 129.20 €. Le con-



seil approuve le projet à l'unanimité et la demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Concernant le carrefour de la route de Selles Saint Denis et de la route de Salbris, le conseil départemental ayant éventuellement prévu des travaux de voirie l'an prochain, il est apparu opportun d'en différer le réaménagement pour le réaliser en partenariat à ce moment-là.

Point sur les travaux de l'église :

les travaux de la 1^{ère} tranche ont été réceptionnés ; pour ponctuer cette 1^{ère} étape réussie, le Père Marc y célébrera une messe le vendredi 23 février 2024 à 19h.

Le calendrier prévisionnel de la 2^{ème} tranche indique, entre la préparation du dossier de permis de construire, le lancement des appels d'offres, le début des travaux en septembre 2024.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Lavoir en péril** : élément du patrimoine de Marcilly, le lavoir avait déjà fait l'objet d'une restauration il y a quelques années. Sous l'effet des intempéries se sont produits de graves dégâts de nature à provoquer un prochain écroulement. Mesures conservatoires prises, des chiffrages ont été demandés. Réfection à l'identique : coût entre 65 000 et 68 000 €. Réfection a minima (poteaux sans mur arrière, ouvert à tout vent) : coût entre 28 000 et 31 000 €. Réfection mur arrière et bardages : coût entre 34 000 et 37 000 €. Après discussion, avec le souci de préserver une aire de pique-nique abritée, le conseil se prononce pour la réfection à l'identique, à l'unanimité, sur subvention de l'Etat et fonds de concours. Une réflexion devra être menée sur les accès et l'environnement.
- **Les amis du bricolage** : cet atelier démarré en septembre dernier fonctionne bien. Sa poursuite en 2024 est soutenue par la Mairie qui mettra à disposition le local du four à pain.
- **Feu d'artifice** : prévu cette année le 13 juillet, il ne pourra avoir lieu, faute d'artificiers réquisitionnés en région parisienne en raison des Jeux Olympiques. Une solution alternative est recherchée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FÉVRIER 2024

Membres présents : 14

Agnès THIBAULT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlene BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Absente excusée : Annie MANDION

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER

Ordre du jour :

COMMUNE

- Délibération travaux route de Neung : DDAD – Amendes de police
- Convention de maîtrise d'ouvrage unique relative aux travaux d'aménagement de sécurisation route de Neung
- Organisation de la semaine scolaire – Rentrée 2024
- Autorisation de verser une avance de 25% au SIVOS avant le vote du budget : 12 665 €
- Prime pouvoir d'achat
- Compte-rendu de la réunion du 12 février 2024 sur la prévention des risques et la gestion des



- crises sous la conduite de Monsieur le Préfet
- Défense Extérieure Contre l'Incendie
- Communication PLUi

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

COMMUNE

Compte-rendu du conseil municipal du 16 février 2024 : approbation à l'unanimité

Délibération travaux route de Neung : DDAD – Amendes de police

Mme le Maire présente la mise à jour du tableau de financement pour un montant global de 169 451 €. Le conseil approuve la demande de subvention de 70 000 € au titre de la dotation départementale d'aménagement durable. Le montant des amendes de police sera traité ultérieurement.

Convention de maîtrise d'ouvrage unique relative aux travaux d'aménagement de sécurisation route de Neung : le conseil départemental ayant accepté de prendre en charge l'enrobé, il y a lieu de prévoir une convention de maîtrise d'ouvrage partagée. Adopté par le conseil.

Organisation de la semaine scolaire – Rentrée 2024 : l'organisation du temps scolaire sur 4 jours, reconduite et votée par le conseil d'école le 12 février 2024, est validée par le conseil municipal.

Autorisation de verser une avance de 25 % au SIVOS avant le vote du budget : 12 665 €. Approuvé à l'unanimité.

Prime pouvoir d'achat : votée au conseil du 24 novembre 2024, elle requiert une nouvelle délibération après validation par le Comité Social Territorial. Dont acte.

Compte-rendu de la réunion du 12 février 2024 sur la prévention des risques et la gestion des crises sous la conduite de Monsieur le Préfet avec la participation des services de la préfecture, du SDIS, du conseil départemental, des forces de sécurité et de l'AMF. **Cf annexe 1.**

Etaient invités Eric MENASSI, Maire de TREBES et Sébastien LEROY, Maire de MANDELIEU-LA-NAPOULE pour témoigner de leur expérience (attentat, tempête, inondations catastrophiques).

Anticipation, pragmatisme, réactivité sont les maîtres-mots dans ces circonstances et l'outil le mieux adapté est le PCS (obligatoire maintenant dans toutes les communes).

Le récent classement de la Sologne « **massif à risques** » doit nous inciter, **collectivement**, à la plus grande vigilance.

Un 3^{ème} exercice sera programmé prochainement, auquel Mme le Maire demande aux conseillers et aux agents communaux de participer le plus activement possible.

Une réunion publique d'information à destination des habitants de la commune est également prévue.

Défense Extérieure Contre l'Incendie : le décret 2022-1091 du 29 juillet 2022 prévoit la création d'un service public de la DECI. **Cf annexe 2.**

Sa mise en œuvre sous la responsabilité du Maire et en interaction avec le SDIS requiert une mobilisation importante à laquelle des volontaires sont appelés à se joindre.

Communication PLUi : un courrier sera prochainement adressé aux propriétaires fonciers afin qu'ils se manifestent auprès de la mairie s'ils souhaitent changer la destination d'une partie de leurs biens.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Le goûter-ciné du 1^{er} février à destination des Anciens a connu un franc succès



- Demande du FCM de changer les portes extérieures du local du foot .
A ce propos il est rappelé que l'ensemble des installations sportives, les jeux, font l'objet de contrôles de sécurité périodiques tout comme les bâtiments de la commune.
- Accès handicapé classes à compléter
- Demande de remplacement du congélateur de la salle des fêtes
- Arrachage des thuyas route de Neung par T.Dapremont (économie de 500 € sur les travaux programmés)
- Calendrier : 23 février 19h messe de fin de travaux de l'église 1^{ère} tranche
15 mars 18h30 commission finances
5 avril chorale enfants à Millançay
6 avril paëlla du comité des fêtes
8 avril 19h conseil municipal
9 avril concert enfants et Chœur et Partage à la Pyramide
24 mai 18h30 conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Annexe 1

Réunion du 12 février 2024 sur

LA PREVENTION DES RISQUES et LA GESTION DE CRISES

sous la conduite de M. le Préfet Xavier PELLETIER

en charge dans son précédent poste de la reconstruction des vallées dévastées dans les Alpes maritimes par le passage de la tempête Alex

avec la participation des services de la préfecture, du SDIS, du conseil départemental, des forces de sécurité ainsi que, au titre de l'AMF, Catherine LHERITIER pour la coordination.

Eric MENASSI, Maire de TREBES et Sébastien LEROY, Maire de MANDELIEU-LA-NAPOULE étaient invités pour témoigner de leur expérience (attentat, tempête, inondations catastrophiques), et dire combien le maire est au centre de la gestion de crise.

Constat : depuis 1950 les catastrophes ont été multipliées par 4 (aléas climatiques, accidents, sans oublier les suicides). La récurrence de plus en plus forte des menaces ainsi que l'augmentation de leur intensité déstabilisent l'environnement et posent la question de la soutenabilité des moyens pour y faire face.

Le développement de la culture de l'anticipation, le pragmatisme, la réactivité deviennent nécessité. Cet état de fait exige une prise en considération collective de par l'Etat mais aussi par les élus et les habitants : il s'agit d'appivoiser le risque, d'assurer une coordination devenue indispensable et de gérer l'urgence absolue auprès des habitants (notamment en cas- fréquent- de coupures de réseaux de communication).

« L'environnement républicain est une chance » : le maire est responsable de tout, mais n'est pas seul. Les services de l'Etat, le SDIS, la Gendarmerie sont à ses côtés, mais les conseillers municipaux ont leur rôle à jouer ainsi que les habitants pour peu qu'ils soient informés et formés.

Prévoir l'imprévisible, penser l'impensable, avoir conscience de « l'effet domino » d'une crise.

A cet effet le PCS – opérationnel et pas seulement livresque- en est l'outil, à l'identique de la check-list avant décollage !

Le récent classement de la Sologne « massif à risques » doit nous inciter à la plus grande vigilance.



Annexe 2

DECI : DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Décret 2022-1091 du 29 juillet 2022

Information générale

Assurer, en fonction des besoins résultant des risques à prendre en compte, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau identifiés.

La DECI ne relève plus du pouvoir de police générale du Maire, mais du pouvoir de police administrative spéciale de la DECI attribuée au Maire dans le cadre de la création d'un service public « DECI ».

Changements : d'une couverture uniforme sans distinction : 120 m3 d'eau utilisables en 2 heures à moins de 200 m du risque à défendre, on adopte une approche pratique et pragmatique adaptée aux risques au travers de grilles de couverture par activité déterminant les quantités d'eau statique et/ou dynamique exigibles, le nombre de PEI nécessaires et enfin les distances maximales de PEI par rapport au risque.

Activités : habitations, établissements recevant du public, petits établissements industriels et artisanaux soumis au code du travail, exploitations agricoles et autres (ZA, ZC, ZI, parcs de stationnement couverts, campings, aires de gens du voyage...

Avis de la DECI requis sur les documents d'urbanisme.

Missions relevant du service public de la DECI :

*création et aménagement des points d'eau incendie identifiés
accessibilité, numérotation, signalisation des PEI
entretien, maintenance et contrôle technique des PEI*

Gestion dans le cadre d'une convention avec le SDIS 41

Quid des PEI privés ? des PENA ?

PEI : Point d'eau incendie

PENA : Point d'eau naturel ou artificiel

CINÉ-GOÛTER DES SENIORS



Au programme le jeudi 1^{er} février à la Salle des Fêtes, projection et goûter gourmand : cette invitation du Conseil Municipal est décidément très appréciée. Quelques nouvelles personnes, mais des habitués maintenant !

A l'année prochaine !



PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Actuellement en discussion, ce document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle des 12 communes de la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs a pour objectifs *la modération de la consommation de l'espace et la lutte contre l'étalement urbain à l'horizon 2035*.

Long travail d'élaboration, d'abord sur chaque commune (voir les PV des conseils municipaux depuis le 14 juin 2023), le PLUi sera validé à terme par la CCSE.

N'hésitez pas à venir en mairie pour vous renseigner et poser toutes vos questions.

AH ! LES CHATS !

Quoi de plus mignon qu'un chaton !

Mais quand ils sont des dizaines et des dizaines, nourris à la sauvette, sans être adoptés, proliférant à l'état sauvage, cela devient une véritable nuisance pour tout le monde.

La mairie va organiser une campagne de stérilisation et demande dans le même temps aux Marcigaultais de coopérer au bien-être de tous ***en ne nourrissant que les animaux qu'ils prennent totalement en charge.***

Comptant sur le bon sens de chacun, nous réussirons à remédier à une situation des plus problématiques aujourd'hui

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

SECURITE : après les aménagements de la route de Salbris en 2023, les travaux de sécurité route de Neung vont commencer en 2024.

EGLISE : la 1^{ère} tranche s'est achevée avec

le retour du coq et chacun peut admirer



Le calendrier de la 2^{ème} tranche (restauration à l'intérieur de l'église et rétablissement du caquetoire) prévoit la désignation des entreprises en juillet à l'issue des procédures d'appels d'offres pour un démarrage des travaux en septembre 2024. Ce projet ambitieux et collectif devrait être mené à bien pour la fin du mandat.

LAVOIR : élément du patrimoine de Marcilly en Gault fortement endommagé par les mouvements de terrain dus à la fois à la sécheresse et aux pluies abondantes, il sera restauré d'ici la fin de l'année.



12 janvier 2024

« Chères administrées, Chers administrés,

Ne prenez pas le risque d'être privé de votre téléphone fixe et d'internet, passez à la fibre !

Dans les années 1970, le téléphone s'installait dans tous les foyers français grâce à l'opérateur France Télécom devenu 'Orange', et le déploiement du réseau cuivre / ADSL.

Après plusieurs décennies de service, ce réseau cuivre est aujourd'hui voué à disparaître au profit de la technologie fibre dont le déploiement se finalise sur votre commune. Ce réseau fibre optique est **plus performante, plus fiable, plus rapide et beaucoup moins énergivore**.

L'opérateur historique Orange a engagé le démantèlement progressif du réseau cuivre via **un programme national**, encadré par l'ARCEP (*Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes*). Orange propose chaque année des communes du territoire (par lots) qui verront leur réseau cuivre fermé, afin d'atteindre une fin de migration complète vers la fibre d'ici 2030.

Les communes du Val de Loire seront sélectionnées au fur et à mesure, à partir de 2024, en tenant compte d'informations fournies par Val de Loire Fibre, Orange, les collectivités et l'ARCEP. Les principaux critères de sélection sont notamment la couverture et la qualité du réseau fibre. Le processus de bascule vers le réseau de fibre optique s'étendra sur une durée de 36 mois à partir de la date de désignation de la commune.

Entre fin 2026 et 2030, en fonction de votre lieu d'habitation, **vous devrez nécessairement souscrire un abonnement à la fibre optique pour conserver votre abonnement fixe téléphone et/ou votre abonnement internet**.

Face à cette échéance et à l'accélération des usages numériques (démarches administratives de la vie courante, télé médecine, télétravail...), il est important de prévoir la migration vers la fibre optique dès à présent, afin de rendre cette étape de transition la plus fluide possible.

Sur le réseau Val de Loire Fibre, vous avez la possibilité de choisir un abonnement parmi 9 opérateurs pour les particuliers et plus de 30 opérateurs pour les professionnels.

Cette concurrence vous permet de faire un choix en fonction des différentes offres de services et de prix. Le passage au réseau fibre optique n'implique pas systématiquement une augmentation du prix de votre abonnement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter les sites suivants :

Fibre optique

www.valdeloirefibre.fr

www.valdeloirenumérique.fr

Fin du réseau téléphonique historique

www.economie.gouv.fr/treshautdebit/

<https://www.fftelecoms.org/fin-du-cuivre/se-preparer-a-la-fin-du-reseau-cuivre-kit-de-communication/>

Les opérateurs particuliers présents sur le réseau :

SFR ; Bouygues Telecom ; Orange ; Free ; Nordnet ; Coriolis ; Ozone ; Telwan ; K-net



QUELLE EAU BUVONS NOUS ?



PLV : 00105638 page : 1

Délégation départementale de Loir et Cher
Département santé environnementale et déterminants de santé



Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultat à afficher en mairie

Affaire suivie par :

Chantal CLEMENT / Betty BLAUMEISER

Tél: 02 38 77 34 81 / 34 75

Destinataires

MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE MARCILLY-EN-GAULT

COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Prélèvement 00105638
 Installation UDI 000497 MARCILLY EN GAULT
 Point de surveillance P 000000560 LE BOURG
 Localisation exacte LE BOURG ROB CUISINE MAIRIE
 Commune MARCILLY-EN-GAULT
 Prélevé le : vendredi 12 janvier 2024 à 10h35
 par : LAB
 Type visite : D1

Mesures de terrain

Température de l'eau
pH
Chlore libre
Chlore total

Résultats

9,0 °C
8,1 unité pH
0,05 mg(Cl₂)/L
0,08 mg(Cl₂)/l

Limites de qualité

inférieure supérieure

Références de qualité

inférieure supérieure
6,50 25,00
9,00

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : INOVALYS - SITE DE TOURS 3703
 Type de l'analyse : D1FE Code SISE de l'analyse : 00117128

Référence laboratoire : E2312118993-D1FE00117128

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif) 0 SANS OBJET
 Coloration <5 mg(Pt)/L 15,00
 Couleur (qualitatif) 0 SANS OBJET
 Odeur (qualitatif) 0 SANS OBJET
 Saveur (qualitatif) 0 SANS OBJET
 Turbidité néphéométrique NFU 0,47 NFU 2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h 3 n/mL
 Bact. aér. revivifiables à 36°-44h 13 n/mL
 Bactéries coliformes /100ml-MS <1 n/(100mL) 0
 Entérocoques /100ml-MS <1 n/(100mL) 0
 Escherichia coli /100ml - MF <1 n/(100mL) 0

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH 8,0 unité pH 6,50 9,00

MINERALISATION

Conductivité à 25°C 352 µS/cm 200,00 1100,00

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH₄) <0,05 mg/L 0,10

FER ET MANGANESE

Fer total 74 µg/L 200,00

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.

Arsenic 8,4 µg/L 10,00

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00105638)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Blois le 16 février 2024

Pour le préfet
 Pour le directeur départemental
 de Loir et Cher
 L'ingénieure d'études sanitaires

Anaïs CHUNLEAU



FRAIS DE SCOLARITÉ

Participation aux frais de scolarité des enfants fréquentant une école privée.

Régulièrement le SIVOS* et donc les communes membres, se trouvent dans l'obligation de verser à l'organisme de gestion de l'enseignement catholique, une participation aux frais pour la scolarité à partir du deuxième enfant des fratries concernées.

Situation paradoxale alors que nous avons les capacités d'accueil dans les écoles du RPI**, des charges financières fixes quel que soit le nombre d'enfants scolarisés, des équipes enseignantes compétentes qui s'investissent pleinement pour la réussite des élèves, et le besoin de maintenir les effectifs du RPI.

Pour préserver les classes dans les établissements scolaires du RPI, ce qui est essentiel pour la vitalité de nos villages ruraux, et pour éviter des frais complémentaires pour les collectivités, **chaque parent comprendra l'intérêt de scolariser son enfant dans une école publique sur notre territoire.**

*SIVOS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

**RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

JARDIN PARTICIPATIF

LE PRINTEMPS EST LÀ.....

Notre jardin participatif – à côté du city-stade – a belle allure avec les bulbes, giroflées, pensées... mis en place en novembre (merci à nos parents et à la mairie).

Il faut maintenant penser aux semis : c'est un domaine que nous ne maîtrisons que moyennement !

D'où notre appel à l'aide !!!

Vous, les jardiniers de Marcilly, qui réussissez parfaitement vos semis, nous aimerions partager vos savoir-faire, et si, parfois, vous avez trop de plants de salades, tomates, herbes aromatiques, courgettes, fleurs ou autres, que nous pourrions repiquer, nous vous serions extrêmement reconnaissants de nous en faire bénéficier !

Les élèves de CP-CE1-CE2 et la maternelle de votre village vous remercient par avance.

Patricia CORDIER

PS : Plants à déposer à l'école, à la garderie ou à la mairie, à moins que vous ne veniez repiquer avec nous ?



LES ASSOCIATIONS DE MARCILLY

| | | |
|--|-----------------------|-------------------------------|
| COMITÉ des FÊTES | Patricia IBANEZ | 06 11 01 60 34 |
| A.C.V.S.V (Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent) | Christian BONNOT | 06 73 93 94 56 |
| THÉÂTRE (Groupe Artistique de Marcilly) | Sylvie BILBAULT | 02 54 96 67 77 |
| Le RÉVEIL de MARCILLY | Pascal ROUSSEL | 06 20 45 47 28 |
| AMICALE des ÉCOLES (Regroupement Pédagogique Intercommunal) | amicale.mlv@gmail.com | 06 44 32 76 10 06 85 01 59 67 |
| ASSOCIATION CULTURELLE du FOUR à PAIN COMMUNAL | Jean CHARPENTIER | 02 54 96 29 06 |
| Les RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS | Alain GUILLON | 02 34 33 80 20 |
| ASSOCIATION COMMUNALE de PÊCHE à la LIGNE | Guy DELAPIERRE | 06 18 45 60 98 |
| « VIE et SANTÉ » (Gymnastique, Yoga, Échecs, Atelier créatif) | Françoise SAUTRAY | 06 81 20 20 56 |
| FOOTBALL CLUB de MARCILLY (F.C.M) | Florent DESPREZ | 02 54 98 25 32 |
| ANC. COMBATTANTS (39/45, Prisonniers, Résistants, A.F.N) | | |
| COOPÉRATIVE SCOLAIRE | M. COSTA, N. JOUBERT | voir école |
| TENNIS DE TABLE LOISIR | Virginie DUPRAY | 02 54 98 14 65 |
| SECOURS CATHOLIQUE | Jean CHAUVIN | 06 52 13 93 81 |
| Les RENCONTRES des MARCILLY de FRANCE | Jean Charles ROUSSEL | 06 20 77 12 60 |
| SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR (41) | Régis DEXANT | 06 22 15 10 95 |
| Les AMIS de la GENDARMERIE | Philippe de la HARPE | 06 08 77 47 89 |
| AREM Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault | Bruno GROSSI | 06 35 42 53 65 |
| LES AMIS DU BRICOLAGE | | |

LES RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS

RANDONNÉE DE PRINTEMPS 2024



Les bénévoles en action au point de ravitaillement commun à tous les parcours



Les randonneurs marcillygaultais ont organisé leur randonnée de printemps annuelle le dimanche 3 mars. Le départ avait lieu à la Salle des Fêtes entre 7h30 et 9h30 pour des circuits de 9, 12, 16, et 20 kilomètres. Le temps était gris, frais mais heureusement il n'y eut pas de pluie. Le temps maussade explique sans doute que 199 personnes seulement se soient inscrites au lieu des, environ, 300 participants habituels. Les marcheurs ont emprunté des itinéraires dans des propriétés privées (permissions accordées par les propriétaires) car Marcilly dispose de peu de chemins de commune. Les nombreux bénévoles de l'association, (qu'ils en soient remerciés) ont assuré le balisage et le ravitaillement sur les parcours. Le pot de l'amitié attendait les marcheurs de retour à la Salle des Fêtes.

Dès à présent Les Randonneurs marcillygaultais pensent à l'organisation de la randonnée d'été de 11 km en trois étapes qui aura lieu le 29 juin. Rendez-vous à 18h pour un départ à 18h30 à la Salle des Fêtes. La réservation est obligatoire et sera ouverte jusqu'au 20 juin au plus tard. Renseignements : 06 29 54 71 52 et 06 25 97 35 15

Le Bureau

Calendrier des randonnées organisées le Mardi

| dates | Lieu | Distance | Départ de Marcilly | Départ de la Rando | Lieu de Rendez-vous | Organisateur |
|----------|-----------------------|---------------------------|--------------------|--------------------|---|-----------------------|
| 2 Avril | Neung/Beuvron | 10km | 8h30 | 8h45 | Parking de la forge | Marcilly |
| 9 Avril | Dhuizon | Marche douce 6,5ou 8Km | 8h15 | 8h45 | Place de l'église Dhuizon | St Viâtre |
| 16 Avril | La Marolle en Sologne | 11,5Km | 8h15 | 8h45 | Château de Villebourgeon | St Viâtre |
| 7 Mai | Nancay 18 | 11Km | 8h15 | 8h45 | Parking à définir | Marcilly |
| 14 Mai | La fertè Beauharnais | Marche douce 8 ou 9Km | 8h45 | 9h | Etang communal | St Viâtre |
| 21 Mai | Aubigny sur Nère 18 | | | | Organisation de la journée A finaliser | St Viâtre Marcilly |

Pour toutes les randonnées, Rendez-vous parking de la salle des fêtes de Marcilly

ASSOCIATION COMMUNALE DE PÊCHE À LA LIGNE

L'association communale de la pêche à la ligne de Marcilly en Gault vient d'entamer sa dernière saison. Afin de continuer son activité un besoin de nouveaux bénévoles et plus précisément de « gardes-pêche » se fait ressentir .

Si des passionnés de pêche ont envie de reprendre le flambeau, qu'ils se fassent connaître auprès de Patrick BON (06 18 25 40 94).

Une nouvelle équipe serait la bienvenue afin de faire perdurer ce loisir visiblement très apprécié, si l'on en juge par la fréquentation des années précédentes.

Merci d'avance.

Le Président
Guy Delapierre



THÉÂTRE (GROUPE ARTISTIQUE DE MARCILLY)

La saison théâtrale du groupe artistique de Marcilly cette année a été un beau succès. Les deux week-ends de représentation à la Salle des Fêtes ont en effet battu des records d'affluence pour le plaisir des actrices et des acteurs ainsi que de toute l'équipe accompagnante et technique. Le rire, la bonne humeur se sont libérés à cette occasion dans une ambiance chaleureuse. La municipalité a contribué à ce succès en mettant à la disposition de la troupe deux fois par semaine la Salle des Fêtes. Ce rendez-vous traditionnel a été suivi de deux représentations, l'une à Nouan et l'autre à Saint Viâtre.

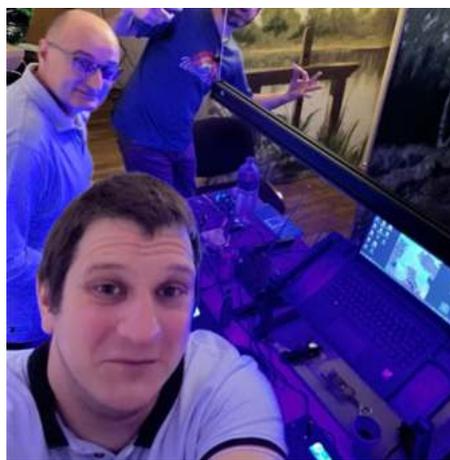
Le choix des pièces par le comité de lecture et le foisonnement d'idées de mise en scène des uns et des autres (nous fonctionnons collectivement sans metteur en scène) sont également à l'origine de la dynamique du succès ainsi que la fidélité des spectateurs marcigaultais et des communes voisines

Le Bureau



La troupe dans « Évasion garantie » De gauche à droite : Géraldine BERNARD, Laura BILBAULT, Valérie DE SARIAC, Gilles, LOISEAU, Claudine POULIN, Philippe MOLLER, Ingrid RIBEIRO, Ludivine DELANAVA, Julien BEAUVAIS

La troupe dans « J'aime beaucoup ce que vous faites » De gauche à droite : Prescillia REBY, Vincent LHUILLIER, Saleha WINGERT-PEREZ, Florent DESPREZ



Préparation du décor et techniciens dans les coulisses



Atelier Loisirs créatifs

Nos p'tites mains en action lors de notre atelier du mardi dans la salle des fêtes !



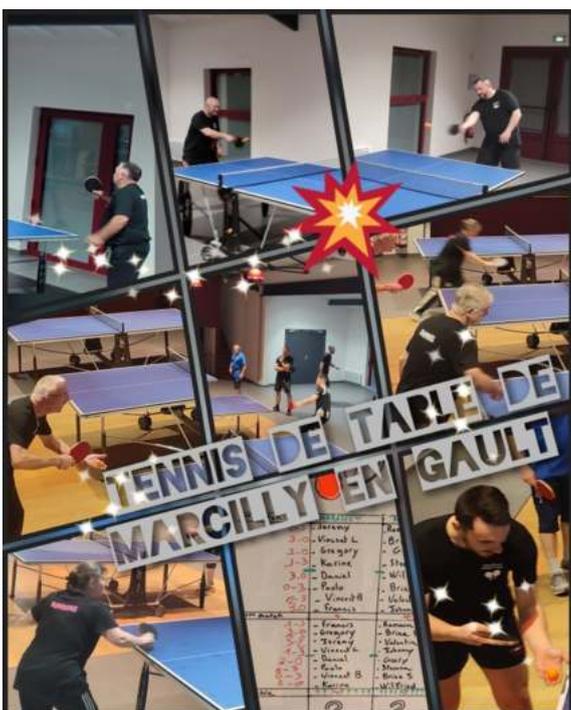
Création de bijoux en mini-macramé – Merci à Patricia G.
Tricot, crochet pour les maternités de Vierzon et Romorantin
Initiation « dentelles aux fuseaux » - Merci à Karine
Couture avec Véronique, animatrice à l'Ehpad d'Yvoy le Marron
Détente, bien-être avec Marie-Laure, animatrice à Yvoy le Marron
Déco en tout genre (Pâques, Noël...)

Cela permet à tous – eh oui, des hommes participent à nos activités – de développer de nouvelles compétences et connaissances dans un sympathique esprit de cohésion.

Enfin, un atelier créatif permet de libérer la parole par le « FAIRE ».... On ne s'en prive pas et nous l'accompagnons souvent d'éclats de rire !!!!

Patricia CORDIER

TENNIS DE TABLE



Rencontre amicale du 14 Mars 2024 à la salle des fêtes entre Marcilly et des collègues pongistes de Selles Saint Denis qui s'est finie par un score à égalité. La soirée a été clôturée par des pizzas et un verre de l'amitié dans la joie et la bonne humeur. Merci encore pour le prêt de la salle des fêtes.

Le Bureau



LECTURES PARTAGÉES

*Les pantoufles de Luc Michel FOUASSIER 2022

Ne jamais sortir de chez soi en pantoufles avec ses clefs à l'intérieur ! Ou alors être prêt pour l'aventure urbaine et sociale .Le héros de cette épopée va éprouver le pouvoir de ses charentaises et de quelle manière sa vie, pourtant si banale, peut en être changée .

C'est tellement difficile de finir un livre fabuleux et de se dire qu'il va falloir en trouver un aussi bon...



*Léon BLUM Une vie héroïque

Léon Blum occupe une place modeste dans notre mémoire, loin de refléter l'importance de son héritage et l'intensité de son destin hors du commun .

*Dix histoires de vie, de souffrance et d'amour du Dr Juan Davis NASIO psychanalyste

Autant d'histoires qui vont enflammer votre imagination et réveiller en vous des souvenirs oubliés .J'ai pris plaisir à vous les conter et à vous montrer comment je travaille avec mes patients. Dr Nasio

*La tresse de Laetitia COLOMBANI 2017

3 femmes,3 vies, 3 continents .Ces femmes ne se rencontreront jamais ,mais elles auront un lien malgré tout .Vibrantes d'humanité, leurs histoires tissent une tresse d'espoir et de solidarité.

*Veiller sur elle de Jean Baptiste ANDREA Prix goncourt 2023

C'est l'histoire de Mimo, né avec un »piccolo problema »(une forme de nanisme).A 12 ans,il est confié à un oncle sculpteur,ivrogne qui le maltraite.Il rencontre Viola, fille de grande famille, très intelligente et donc « hors norme. Un respect mutuel et une connivence totale s'instaurent entre eux .Leur relation se construit, au gré des circonstances politiques, familiales, économiques, artistiques dans une Italie où le fascisme s'installe progressivement.Mimo devient un sculpteur de génie.

*Petite philosophie de l'improvisation" Ibrahim Maalouf

Faites ce que vous voulez !? C'est à partir de ce mantra qu'Ibrahim Maalouf ouvre ses cours d'improvisation. La création musicale, sa double culture : libanaise et française ,son histoire personnelle, son rôle de fils et de père, de professeur... Un livre lumineux pour faire de nos vies une grande aventure créatrice.

*La vie heureuse de David FOENKINOS 2024

Une fable optimiste sur le thème de la seconde chance.Que signifie avoir une vie heureuse ? Est ce cocher toutes les cases de la longue liste des injonctions sociales ou tenter d'être a peu près en paix avec soi même ? Lidée de départ repose sur une pratique qui existe réellement en Corée de Sud .A savoir les fausses funérailles qu'on s'offre à soi même,organisées comme autant de thérapies dans un pays aux taux de suicides inquiétants .

BANDE DESSINEE

*Le tour du chat en 365 jours" Philippe Geluck

Une journée où l'on n'a pas ri, est une journée perdue. Calendrier perpétuel recelant plus de 750 gags.

Bonnes lectures Michèle VAISSIERE

Prochains rendez-vous chez Tiphaine les 11 avril, 16 mai, 13 juin, 4 juillet 2024



QUI FAIT QUOI À MARCILLY ?

ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES et PARAMÉDICALES

| | | |
|---|-------------------------|---|
| Bar-Brasserie-Pizzeria « Chez Tiphaine » | Tiphaine | 02 54 96 27 10 |
| Boulangerie-Pâtisserie | Christophe BOUCHET | 02 54 96 67 45 |
| Epicerie-Tabac-Journaux « Panier sympa » | Loïc et Sylvie BILBAULT | 02 54 96 67 77 |
| Esthéticienne | Camille B | 06 45 38 21 29 |
| Key Wendy's Cake | Sarah MARSIAS | 06 23 65 31 93 |
| Kinésithérapeute | Justine CAMPAGNE | 02 36 38 25 77 |
| Kinésithérapeute | Margot NIEZGODA | 02 36 38 25 77 |
| Ostéopathe | Jean-Louis DELAPLACE | 06 47 53 77 32 |
| Salon de Coiffure mixte « Styl' Coiffure » | Magalie ROY | 02 54 96 68 84 |
| Création d'objets d'art et décoration | E. NAUDET-DEXANT | 06 18 44 28 16 |
| ROMO FLOR' | Elodie PICOT | 02 54 76 10 19 |
| FJ RENOV, maçonnerie, carrelage, rénovation | Jérémy FOUQUEAU | 07 81 95 82 16 |
| Charpente, agencement, ossature bois | David LE MOING | 06 46 84 85 66 david.lemoing@gmail.com |
| Charpente, couverture, zinguerie, démontage, ramonage, isolation | Sébastien FOURNIER | 02 54 76 79 82 |
| Maitrise d'œuvre, services CMistes et Artisans | Kévin DUPIN | 06 22 16 09 98 k.dupin21@gmail.com |
| Paysagiste « Pensée paysage » | Jérémy TIERCE | 06 23 98 53 08 |
| JARDI SOLOGNE | Kévin VIRON | 06 83 61 98 03 |
| Peinture-Papier peint-Vitrierie-Sols | Gérard DESHAYES | 02 54 96 18 92 |
| Peinture-Papier peint-Plaquiste « AB peinture » | Blagomir AKSIC | 09 62 13 93 83 aksic.be@orange.fr |
| Terrassement-Travaux publics | Thibault DAPREMONT | 02 54 96 30 43 |
| Magnétiseuse / Reiki Animal | Sylvie JAROS | 06 50 72 56 17 |
| Taxi | Frédéric THEVENIN | 02 54 88 91 42 |
| Réflexologie plantaire | Anne DAVID | 07 87 20 00 42 |

GITES RURAUX-CHAMBRES D'HÔTES

| | | |
|--|--|----------------|
| M.Mme GRISON (gite et studio) « Le Doublet » | 47 et 49 route de Loreux | 02 54 96 05 18 |
| Mme LEHOUX | 36 route de Salbris | 02 54 88 92 43 |
| Mme DE LA SERVE | Chantelouze | 06 16 47 40 01 |
| Mme SIVOYON | Les Landes | 02 54 96 67 09 |
| M. Mme DUFFROS (Chambre d'Hôtes) | Ferme de Boisquillon | 06 61 58 93 82 |
| M. Mme GOBERT (Chambre d'Hôtes) | 9A rue du Château d'eau | 06 40 30 84 14 |
| Mme BLENET | 16 Place du Bourg | 06 10 11 35 68 |
| Mme OUDOVENKO M. GAILLARDON | 161 route de Selles Saint Denis Mobil Home | 06 84 20 02 07 |
| GITE de GROUPE communal | Place du Bourg | 02 54 96 67 06 |



NATURE ET PRODUITS DE LA FERME

| | | |
|---|------------------------|----------------|
| Ecuries du Dangeon (pension de chevaux) | Aurore DELAGRANGE | 06 10 08 07 09 |
| Maréchal ferrant | Stéphane de MARTIMPREY | 06 80 60 53 28 |
| Taxidermiste | François BODARD | 02 54 96 69 59 |

LES ASSISTANTES MATERNELLES À MARCILLY

| | | |
|----------------|---------------------|---------------------------------|
| Jessica NAUDIN | 295 route de Loreux | 02 36 38 20 81 / 06 26 98 01 51 |
| Emilie STROBEL | 6 impasse du Marais | 06 74 32 43 38 |

ÉTAT CIVIL

Décès

Toutes nos condoléances à la famille

Stéphane, Jacques MÉNAGER décédé le 22 janvier 2024 à l'âge de 54 ans époux de Nelly, Lucette, Hélène BOIN

Paulette, Marie, Justine, Marguerite ALTASSERRE décédée le 8 février 2024 à l'âge de 92 ans épouse de André, Prosper, René JOULOT

Christian, André CUILLERIER décédé le 24 février 2024 à l'âge de 70 ans époux de Corinne, Geneviève JUAN

AGENDA

| | |
|----------------|--|
| 6 avril 2024 | Comité des Fêtes soirée Paëlla salle des Fêtes 20 h |
| 9 avril 2024 | Chorales à la Pyramide de Romorantin 19h |
| 11 avril 2024 | Lectures partagées chez Tiphaine 18h |
| 8 mai 2024 | Commémoration de la victoire contre le nazisme |
| 16 mai 2024 | Lectures partagées chez Tiphaine 18h |
| 7 juin 2024 | Concert du Réveil de Marcilly salle des Fêtes 20h |
| 8 juin 2024 | Concert organisé par l'AREM dans l'église de Marcilly 19h30 |
| 13 juin 2024 | Lectures partagées chez Tiphaine 18h |
| 29 juin 2024 | Randonnée dinatoire organisée par les randonneurs marcillygaultais |
| 4 juillet 2024 | Lectures partagées chez Tiphaine 18h |



CONTACTS UTILES

LA MAIRIE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 96 67 06

Fax : 02 54 96 13 50

Site Internet :

marcilly-en-gault.fr

Courriel :

secretariat-margault@orange.fr

Horaires administratifs

- Lundi, mardi, jeudi 9 h à 12 h
- Vendredi 9 h à 12 h
et 14 h à 17 h
- Samedi 10 h à 12 h

Horaires « Urbanisme »

- Mardi et Jeudi 9 h à 11 h 30

Maire

Premier adjoint

Deuxième adjoint

Rédacteur principal

Secrétaire

Agnès THIBAULT

Jean Pierre AMOUREUX

Aline MOLLER-GRASSER

Aurélie DEWILDE

Virginie DUPRAY

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 88 22 42

Responsable : Virginie DUPRAY

Horaires

- Lundi, mercredi, vendredi 9 h 30 à 11 h 30
- Mardi, jeudi 15 h à 18 h

SAPEURS POMPIERS

Numéro d'Urgence : 18

L'ÉCOLE COMMUNALE SAINT EXUPÉRY (RPI)

85 route de Saint Viâtre

Tél : 02 54 96 67 20 / Port 06 41 39 31 10

Directrice

Professeure des Écoles

Courriel : (informations importantes seules)

ec-saint-exupery-marcilly-en-gault@ac-orleans-tours.fr

Marion COSTA (CP-CE 1-CE.2)

Nathalie JOUBERT (Maternelle),

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

87 route de Saint Viâtre

Port : 06 46 30 45 11

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : à partir de 7 h30 Soir : 16 h 30 à 18 h 30

SECTEURS PAROISSIAUX

Lamotte-Beuvron Saint-Viâtre Marcilly

Tél : 02 54 88 04 69 / Fax : 09 56 27 55 69

32, rue Durfort de Duras 41600 - Lamotte-Beuvron

Internet : <http://paroissedelamotte.free.fr/>



DIVERS



Entretien des espaces communaux :
achat d'une broyeuse pour traiter les
grandes surfaces

L'ATELIER LOISIRS CREATIFS DE
MARCILLY EN GAULT

RECHERCHE : PELOTES ou RESTES de
LAINE, COTON ...

Pour tricoter Layette et autres au profit du
SERVICE PEDIATRIQUE de ROMORANTIN

DEPOSER LES DONS à la BOULANGERIE
OU
LE MARDI DE 14H à 17H à la SALLE DES FETES
DE MARCILLY EN GAULT.

MERCI

TRIONS BIEN : C'EST BON POUR LA PLANETE ET POUR NOS FINANCES !

Le 1^{er} mars 2024, Jean-Michel DEZELU, président du SMICTOM de Sologne écrivait :

Madame, Monsieur,

Lors de la dernière caractérisation des emballages (bac à couvercle jaune) au centre de tri TRISALID à SARAN, il a été retrouvé sur le territoire du SMICTOM des sacs d'ordures ménagères ainsi qu'un gros appareil électrique. Il ne s'agit manifestement pas d'erreurs de tri. **Ces incivilités coûtent cher à la collectivité.**

Nous vous informons que des contrôles seront multipliés et réalisés par les agents du SMICTOM avant et pendant les collectes des emballages.

Bien cordialement.

SMICTOM de Sologne ZI des Loaitières 41600 NOUAN-LE-FUZELIER Tél. 02 54 88 58 28
e.mail smictomdesologne@orange.fr
site internet www.smictomdesologne.com



COLLAGES ARTISTIQUES



Emmanuelle Naudet est une artiste atypique. Difficile de l'enfermer dans une case qui expliquerait la nature de son travail. Disons qu'elle sublime des objets ou des meubles existants grâce à de subtils collages d'images ou de feuilles séchées. Dans la boutique contigüe à son atelier, tout est redécoré, restauré, magnifié par ses soins : plateaux, assiettes, vide-poches, tables gigognes, consoles, luminaires...et paravent en bois à couper le souffle avec ses feuilles d'or et frondes de feuilles séchées (...)

Cette créatrice passée par les Beaux-Arts de Beaune et par l'école Penninghen à Paris, s'est installée dans le centre de Marcilly en Gault il y a 10 ans (...)

Elle termine sa création avec vernis et résine, afin de lui assurer longévité et brillance. Le résultat est original, luxueux, élégant.

Julie Bind Loir et Cher Info

Boutique ouverte sur rendez-vous 06 18 44 28 16
www.emmanuelle-naudet-atelier.com

MASSIF FORESTIER DE SOLOGNE : MASSIF À RISQUE

L'arrêté interministériel du 6 février 2024 classe à risque incendie au titre de l'article L.132-1 du Code Forestier tous les bois, forêts et landes de plus de 0,5 ha des 124 communes situées en cœur de massif Sologne.

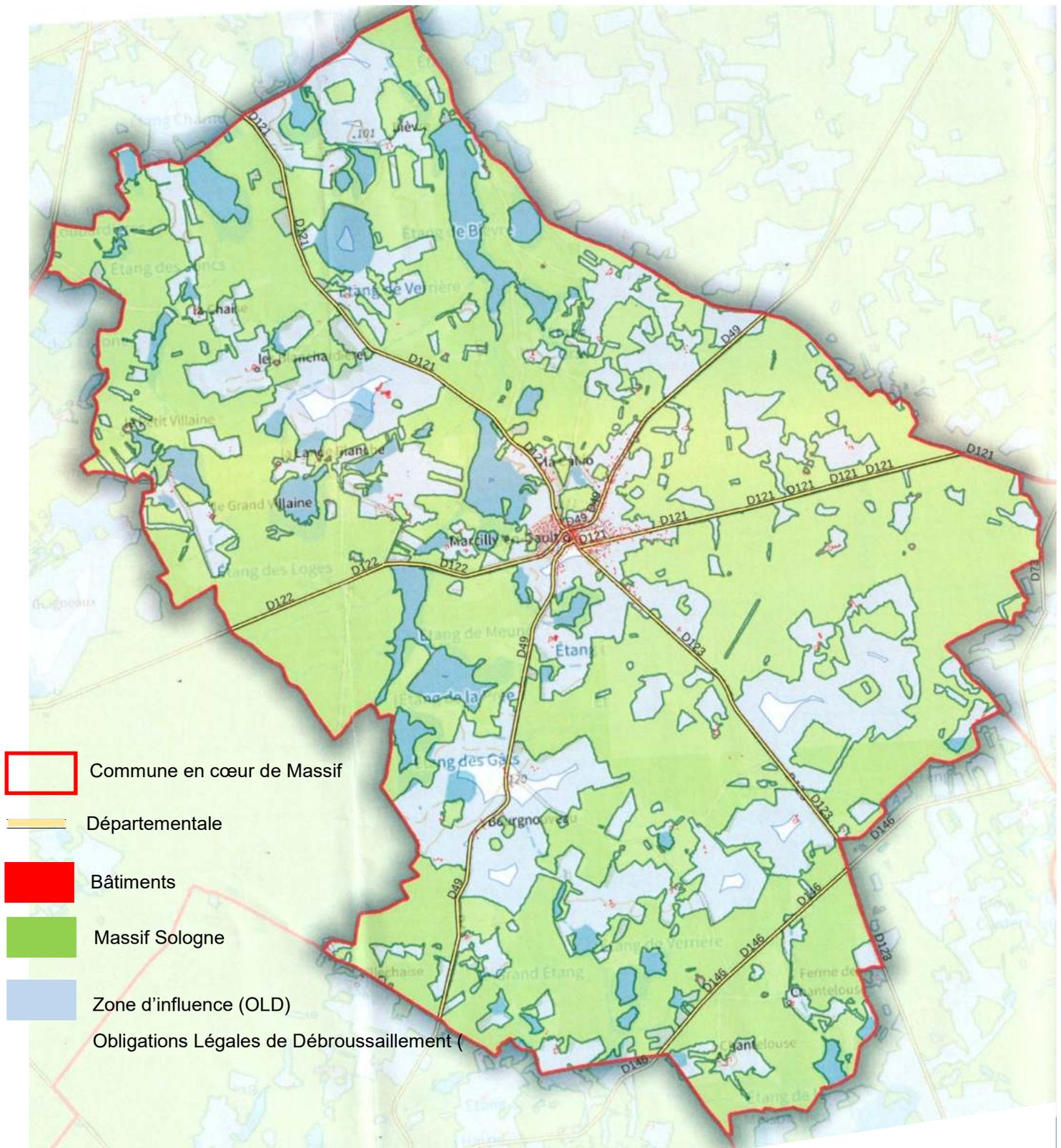
« Face à la crise climatique et aux risques accrus de feu localement, la forêt solognote va être dotée d'un système de détection, de localisation et de suivi des incendies. Il couvrira 70 communes dans le Loir-et-Cher... Un réseau automatisé de surveillance par caméras installées sur des points hauts dominant la canopée, essentiellement des châteaux d'eau, dont celui de Marcilly en Gault, sera mis en place par le SDIS*... » (source : la Nouvelle république).

Par ailleurs la carte de la zone d'influence des obligations légales de débroussaillage est à l'étude. (Voir projet de cartographie ci-contre)

*SDIS : Service Départemental d'Incendie et de Secours



Projet de cartographie des bois, forêts et landes du massif Sologne concernés par le classement à risque incendie : Commune de Marcilly en Gault



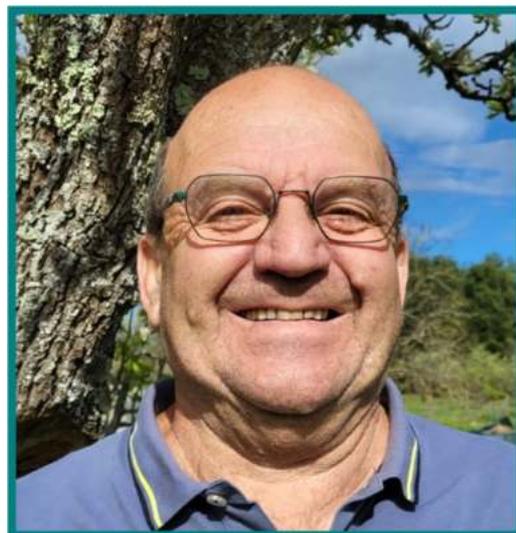
DDT de Loir et Cher
Service Eau et Biodiversité



AU FIL DE LA RELEVÉ

Christian BONNOT, né en 1953 à Bourges, marié, 2 filles, n'arrive à Marcilly qu'en 1991.

Après des études en Lycée agricole où il obtient le bac agro et technique (agriculture et élevage), puis un BTS d'horticulture et arboriculture, il exerce pendant plusieurs années les fonctions de chef jardinier. Il saisit par la suite l'opportunité de passer le concours de la protection judiciaire de la jeunesse au ministère de la Justice et occupe un poste de professeur technique en horticulture pendant 34 ans. Il est en retraite depuis 2014.



L'arrivée à Marcilly ? Un coup de cœur qui l'amène, lui et sa femme, à troquer le projet d'achat d'un camping car contre l'acquisition d'une maison au village ! Des travaux, un potager bien sûr – avec un motoculteur – au grand étonnement de ses voisins habitués, eux, à bêcher....

Il aime dire : « je suis de l'endroit où je vis ». Traduisez : même si je suis d'origine berrichonne, je me sens solognot.

Et le fait est. D'un naturel ouvert et entreprenant, il participe avec sa femme activement à la vie du village. Leurs filles vont à l'école Saint Exupéry. Ils rejoignent le Comité des Fêtes, l'association des Randonneurs, l'équipe de la Foire aux Chevaux et l'Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent **. Lorsque Jacky CHARTRAIN manifeste le désir de se retirer de la présidence, Christian BONNOT, trésorier pendant 28 ans, mais aussi maître d'œuvre dans la gestion du Clos des Etourneaux (taille, bouturage, labour, plantation, palissage, protection contre les maladies, surveillance, entretien, vendange) accepte de prendre la succession : même s'il a avec lui une équipe qui donne un sérieux coup de main, c'est un plein temps pour un retraité !

Intronisé chevalier du Tastevin à Cheverny en 2003, c'est en toute légitimité qu'il accède à ces plus hautes fonctions !

** nombre d'adhérents à ce jour : 278

Propos retranscrits après conversation avec l'intéressé et validés par lui-même

Merci Christian BONNOT

Responsable de la publication : Agnès THIBAUT

Rédaction, documentation, diffusion : Aline MOLLER-GRASSER

Maquette : Philippe MOLLER

Crédit photos : Ph. MOLLER, A. MOLLER-GRASSER, F. RINGOT ; A. DEWILDE, P. CORDIER, A. GUILLON, R. DEXANT, S. WINGERT-PEREZ, V. LHUILLIER, J. GENOUX, J. PATANE

Impression : Aurélie DEWILDE et Virginie DUPRAY

Diffusion sur le site de la Mairie : G. FORNETTE

